

ANNEXE AU REGLEMENT DE L'ECOLE- COVID 19- / 2020

ECOLE MATHILDE FRAPPIER DE MONTBENOIT / SAINT PAUL 2 :

PRINCIPES FONDAMENTAUX : -Maintenir la distanciation physique

-Appliquer les gestes barrière

-Limiter le brassage des élèves

-Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

-Former, informer et communiquer

Ce règlement est élaboré pour expliquer les nouvelles règles de l'école en accord avec le protocole sanitaire rédigé par la Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse.

1. LES PARENTS JOUENT UN ROLE ESSENTIEL DANS LE RETOUR DE LEURS ENFANTS A L'ECOLE. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils prennent la température de leurs enfants avant le départ pour l'école, chaque matin.
2. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants, mais ils peuvent en porter un s'ils le souhaitent (2/jour).
3. Les enfants rentrent dans l'école de manière échelonnée, en suivant le traçage au sol, se dirigeront vers les toilettes pour se laver les mains, puis gagnent leurs classes respectives, en respectant la distanciation physique.
4. HORAIRES D'ENTREE ET DE SORTIE :

MATERNELLE :

	ENTREE	SORTIE
Petite section	7h50/8h00 portail principal	15h10/15h20 portail principal
Moyenne section	8h00/8h10 portail principal	15h20/15h30 portail principal
Grande section	8h00/8h10 portail arrière	15h20/15h30 portail arrière

ELEMENTAIRE :

	ENTREE	SORTIE
Groupe 1 Mme Roussel	7h50/8h00	15h00/15h10
Groupe 2 Mme Bain	8h00/8h10	15h10/15h20
Groupe 3 Mme Incana	8h10/8h20	15h20/15h30
Groupe 4 Mme Rakotomalala	8h20/8h30	15h30
Groupe 5 Mme Bonnet/M.Malfettes	8h30/8h40	15h30 (suite)
Groupe 6 Mme Séry	8h40/8h50	15h30 (suite)

LES PARENTS S'ENGAGENT A ETRE PONCTUELS LE MATIN ET L'APRES MIDI.

IL LEUR EST INTERDIT (AINSI QU'A TOUTE AUTRE PERSONNE ETRANGERE A L'ECOLE) DE PENETRER DANS L'ECOLE.

5. Le lavage des mains est régulier, se fait avec du savon et de l'eau. Le séchage se fait avec du papier à usage unique ou à l'air libre (accueil / début récréation / fin récréation / avant repas

/après repas / avant retour en classe / début récré / fin récré /avant la sortie). L'utilisation de la solution hydro-alcoolique peut être envisagée, sous le contrôle étroit d'un adulte ; mais il est interdit d'en apporter à l'école.

6. La récréation est organisée pour que chaque groupe d'élèves ne se croise pas et bénéficie d'un temps de 10 minutes le matin et 10 minutes l'après-midi.
7. La pause méridienne est organisée pour que chaque groupe d'élèves ne se croise pas, sur 2 créneaux horaire : 11h00/12h20 et 11h45/1305.
8. Un sens de circulation a été mis en place avec un marquage au sol afin de ne croiser personne. Les déplacements sont limités dans la cour et dans la classe.
9. Les jeux extérieurs sont organisés dans le respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
10. ELEVE AVEC SYMPTOME COVID-19 : Si pendant la journée, un élève présente des symptômes, il est isolé dans la salle du RASED sous la surveillance d'un adulte, il est un masque fourni par l'école et les parents sont immédiatement prévenus et sont dans l'obligation de venir le chercher. La directrice de l'école prévient les autorités compétentes et en cas de test positif, les services académiques définissent les procédures à suivre.
11. Les salles de classes sont aménagées de manière à n'accueillir que 15 élèves en élémentaire et 8 en maternelle : distanciation physique. Elles sont ouvertes et aérées. Les locaux sont nettoyés, désinfectés 2fois/jour : mi-journée et à partir de 16h.
12. L'échange de matériel entre les élèves est interdit, ainsi que le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école. Sont également proscrits les jeux de contact, de ballon, tous les jeux d'échanges entre les enfants.

Ce règlement est complété par une note d'information aux familles (v. affichage), ainsi que par le projet de fonctionnement de l'école.

La Directrice de l'école : Véronique LOW-HONG

Pour le comité des parents élus :

NOM / PRENOM PARENTS / SIGNATURE :